



Rapport de progrès 2021

COÏC AVOCATS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son rapport de progrès en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le rapport de progrès le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

GOUVERNANCE RESPONSABLE

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Nos engagements pour 2021:

- Le Cabinet COÏC fait partie de la première promotion "Bretagne 26000" afin de concrétiser son engagement en faveur de la RSE
- Nomination d'un responsable RSE au sein du cabinet (Aurélié Desbordes).
- Concertation et rencontres hebdomadaires avec toute l'équipe (collaborateurs et associés) pour définir une stratégie et des objectifs sociaux / sociétaux & environnementaux.
- Création d'un espace commun de détente pour toute l'équipe.

Informations des parties prenantes

Le cabinet COÏC AVOCATS privilégie des fournisseurs engagés en matière de RSE et/ou appartenant au réseau PEB.

Nous communiquons sur notre engagement RSE qui est essentiel pour notre activité.

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Le cabinet COÏC AVOCATS est très engagé au sein de Produit en Bretagne

- Jean-Pierre COÏC en est le délégué pour le 44
- Le cabinet organise et participe activement aux événements Produit en Bretagne (organisation d'un événement mensuel en moyenne comme les visites d'entreprise des adhérents).
- création de liens solidaires et amicaux: le cabinet fait appel en priorité aux membres du réseau PEB (fournitures de bureaux, supports de communication, cadeaux de fin d'année à l'attention de l'équipe et des clients...)
- L'équipe participe activement aux Trophées PEB et Trug
- Le cabinet communique sur son appartenance au réseau (logo/ réseaux sociaux))
- Partage et relai des communications des adhérents PEB sur les réseaux sociaux.
- Promotion des produits & membres PEB auprès de nos parties prenantes.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DIVERSITE / DROITS DES PERSONNES

Sensibilisation / communication

Le respect des droits des personnes est fondamental pour un cabinet d'avocats et a fortiori, le nôtre.

Tous les sexes, religions, origines, orientations, sans aucune distinction sont les bienvenus au sein de notre équipe.

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Le cabinet a déjà eu l'occasion de travailler avec des personnes en situation de handicap.

Nous sommes ainsi en mesure d'adapter les postes de travail.

Parité professionnelle homme / femme

L'équipe du cabinet COÏC AVOCATS est essentiellement féminisée . L'égalité homme / femme est assurée au sein de la gouvernance.

Emploi des jeunes / emploi des seniors

Comme chaque année, nous avons accueilli des jeunes stagiaires de 3ème, de master ainsi que des élèves de l'école d'avocats pour des stages de longue durée pouvant déboucher sur une embauche

Respect de la vie privée

Le respect de la vie privée et familiale des collaborateurs est fondamental. Nous avons mis en place le télétravail selon les modalités décidées par chacun des collaborateurs et aménager le temps de travail vis à vis des obligations familiales et personnelles.

CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

Qualité de vie au travail

Les engagements du Cabinet COÏC AVOCATS en 2021:

- création d'un espace de détente commun
- personnalisation des peintures et meubles de bureaux en fonction des goûts de chacun
- privilégier l'esprit d'équipe en dehors des heures de travail (restaurants et apéros mensuels, journées team building)
- le télétravail est encouragé / favorisé
- Absence d'horaires de travail.
- Equilibre préservé entre vie privée et vie professionnelle
- dialogue et concertation autour des projets de vie des collaborateurs pour adapter leurs conditions de travail.
- Management clair et responsable se matérialisant par une évaluation annuelle
- achat de plantes photosensibilisantes dans chaque bureau (contre le CO2)
- absence de code vestimentaire pour les collaborateurs.

Santé et sécurité au travail

Toutes les mesures sont prises afin d'assurer la santé et la sécurité de l'équipe.

- prévention des TMS: achat de fauteuils / souris ergonomiques / écrans PC avec filtres bleus
- prévention des risques de Burn-out par une politique adaptée au sein du cabinet.
- présence de plusieurs extincteurs aux normes dans le cabinet
- Le cabinet organise des réunions d'information sur la prévoyance pour les collaborateurs avec des conseillers.
- Achat de masques et de gels hydroalcooliques en prévention du COVID. Les bureaux sont régulièrement aérés. Le respect des gestes barrières est assuré.

Formation des salariés

Tous les avocats sont soumis à une obligation déontologique de suivre 20 heures de formation par an. Nous respectons scrupuleusement cette règle.

Le Cabinet propose un parcours de carrière et d'accompagnement des collaborateurs dans leur montée en compétences

Par exemple, Aurélie Desbordes a pu profiter d'une formation de 5 jours afin de se former au processus collaboratif.

Développement du capital humain / employabilité

Nous continuons à mettre en place des formations et une politique de participation des collaborateurs à chaque rouage du cabinet : développement, gestion, documentation et production.

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

Nous n'avons pas recours à des CDD sans débouchés possibles ou à des contrats d'intérim. Tous les CDD ont abouti à des CDI ou à des contrats de collaboration libérale à temps plein.

Nous ne travaillons qu'avec des partenaires sérieux sensibilisés à la lutte contre le travail précaire.

Information du personnel / entretiens annuels

Une fois par an, le collaborateur a un entretien annuel lui permettant d'échanger sur l'année passée et surtout sur ses objectifs et domaines d'amélioration pour l'année à venir.

Tout au long de l'année, nous échangeons régulièrement avec les collaborateurs sur leurs projets et objectifs.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

Nous avons accueilli un nouveau collaborateur en novembre 2021.

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Gestion et optimisation des énergies

Le cabinet veille à ne pas gaspiller les énergies. Ainsi, le chauffage est baissé chaque weekend pour ne pas chauffer inutilement les locaux.

Bien que locataires de nos locaux, nous avons alerté le bailleur sur la nécessité de changer le système de chaufferie vieillissant. Des devis ont ainsi été commandés en novembre 2021.

Nous veillons également à ne pas consommer inutilement l'électricité (veiller à éteindre les lumières lorsque l'on quitte un bureau par exemple).

Gestion et optimisation de l'eau

Le Cabinet veille à ne pas consommer de l'eau inutilement.

Gestion et optimisation des matières premières

Au sein du cabinet, nous utilisons essentiellement du papier recyclé pour nos impressions qui sont limitées au strict nécessaire.

Le Cabinet s'est orienté vers une dématérialisation totale des dossiers.

Réduction, tri et recyclage des déchets

Nous limitons au maximum les impressions papiers qui sont effectuées à partir de papier recyclés.

Le tri des déchets est effectué.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

L'équipe du cabinet privilégie les déplacements en train ou covoiturage. Le cabinet met à la disposition des collaborateurs un véhicule "de société" pour les déplacements professionnels.

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

Le cabinet est sensibilisé à cette problématique et s'engage à limiter ses impacts sur la biodiversité.

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

Le système de chaufferie sera remplacé par un modèle plus performant et plus écologique courant 2022.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

L'équipe du cabinet privilégie les déplacements en train ou covoiturage. Le cabinet met à la disposition des collaborateurs un véhicule "de société" pour les déplacements professionnels.

Optimisation du fret matières premières / produits finis

Le Cabinet privilégie les achats en gros afin de limiter au strict minimum les emballages.

Le Cabinet ne recourt qu'à des achats de fournitures locales pour limiter les émissions en CO2.

BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES / RESPONSABILITES DES FOURNISSEURS

Politique de respect des fournisseurs

Nous veillons à instaurer une relation de confiance rigoureuse avec nos fournisseurs : établissement de bons de commande précis, acceptation de devis en bonne et due forme, paiement des factures soit comptant, soit en moins de 30 jours.

Vérification de la bonne application des 10 principes du Global Compact

Le cabinet est soumis aux obligations déontologiques de la profession d'avocats. La bonne application des 10 principes du Global Compact est ainsi scrupuleusement respectée.

INTERETS DES CLIENTS ET CONSOMMATEURS

Politique qualité / écoute clients

La relation que nous entretenons avec nos clients est fondamentale;

Nous assurons ainsi la fidélisation de nos clients en leur proposant une prestation "sur-mesure" adaptée à leurs besoins.

Notre petite structure nous permet d'être réactifs et agiles. Nous nous adaptons ainsi aux besoins de nos clients qui sont forces de propositions

Enfin, notre système de facturation est adapté aux besoins de chaque client.

Sécurité, santé des clients et consommateurs

Nous sommes en tant qu'Experts et Partenaires de nos clients, au plus près de leur préoccupation de sécurité et de santé afin de les accompagner dans leurs problématiques.

DEVELOPPEMENT LOCAL ET INTERET GENERAL

Achats locaux en Bretagne

Le Cabinet COÏC Avocats est fier du patrimoine Breton et n'hésite pas à promouvoir et acheter localement.

La Bretagne dispose d'un patrimoine et d'un savoir-faire dans tous les domaines ! Autant les utiliser en priorité.

Le Cabinet a décidé de se concentrer dans ses fournisseurs et ses achats du quotidien vers des produits locaux.

C'est aussi, vis-à-vis des membres du Cabinet, une promotion en interne avec une sensibilisation à la consommation locale de produits Breton (agroalimentaire, vestimentaire, services) qui est développée.

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

Le Cabinet COÏC Avocats a décidé de s'engager auprès des acteurs locaux.

À ce titre, le Cabinet a ouvert, en plus de son établissement principal situé à Nantes, deux bureaux secondaires à Quimper et à Saint-Brieuc. Le Cabinet est en train de fusionner avec un autre cabinet d'avocats situé à Lorient.

Ce maillage territorial vise à augmenter notre présence en Bretagne, favoriser notre engagement pour l'intérêt Breton et la valorisation de notre savoir-faire.

Aurélié DESBORDES est membre du réseau Femmes de Bretagne, association de cheffes d'entreprises bretonnes.

Actions en faveur de la culture et la langue bretonne

Le Cabinet aide de nombreuses associations bretonnes en Loire-Atlantique afin de défendre la culture et la langue Bretonne dans la Bretagne historique.

La promotion de la culture bretonne est assurée au sein du cabinet

- Achat de livres sur la culture bretonne et celtique
- Participation de Jean-Pierre COÏC à la rédaction du livre "Les pays de Bretagne, racines de notre future".
- Jean-Pierre COÏC s'est engagé sur la liste "Bretagne ma vie", liste apolitique de défense du territoire breton, lors des élections régionales.
- participation à la Redadeg (course sur les 5 départements bretons en faveur de la défense de la langue bretonne)

SAVOIR FAIRE / CERTIFICATIONS

Education et formation sur le territoire

Le Cabinet accueille des stagiaires de 3ème mais également de Master afin de leur faire découvrir les spécificités de notre métier.

Savoir faire / innovation

Fort de ses trente années d'expérience dans l'accompagnement des entreprises et des dirigeants, Jean-Pierre COÏC a constitué une équipe d'Avocats autour d'une mission et d'un métier.

Notre mission : apporter la sécurité juridique à l'entreprise.
Notre métier : conseiller le dirigeant.

Certifications qualité / environnementales

Le Cabinet COÏC AVOCATS s'est engagé dans un processus de labellisation RSE : "BRETAGNE 26000" avec l'agence LUCIE.

Certifications RSE / Bretagne 26000

Le Cabinet COÏC AVOCATS s'est engagé dans un processus de labellisation RSE : "BRETAGNE 26000" avec l'agence LUCIE.

Nous avons ainsi intégré la promotion pilote de Produit en Bretagne et avons beaucoup travaillé pour nous améliorer en matière de RSE. Notre dossier passera en commission en janvier 2022.